



# Synthèse du Millésime 2017



**BOURGOGNES**

*Bureau Interprofessionnel  
des Vins de Bourgogne*



---

# S O M M A I R E

Synthèse du

# MILLÉSIME 2017

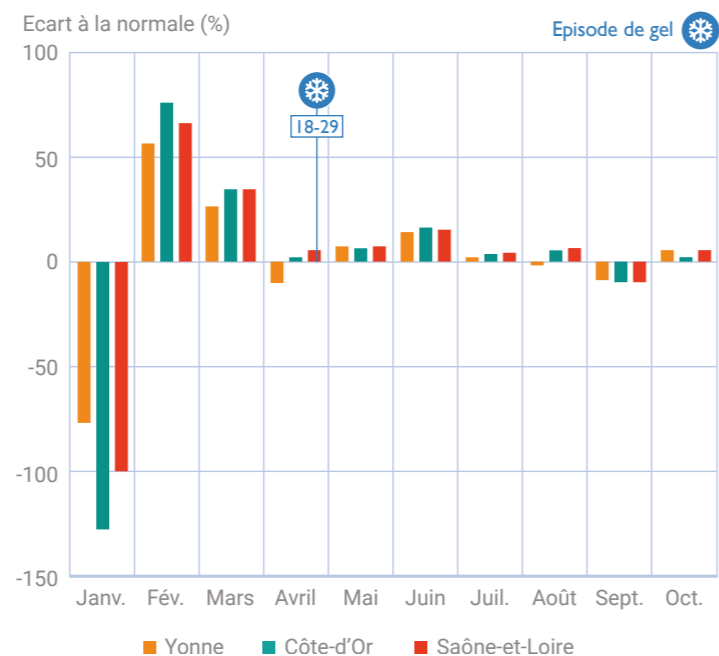
04	CONDITIONS CLIMATIQUES DU MILLÉSIME	
08	BILAN PHYTOSANITAIRE	
10	CYCLE VÉGÉTATIF	
12	MATURITÉ	
16	COMPARAISON DE MILLÉSIMES	
20	CONCLUSION	

# LES CONDITIONS CLIMATIQUES DU MILLÉSIME

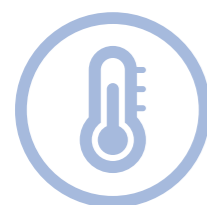


## LES TEMPÉRATURES

Le mois de janvier est particulièrement froid mais l'hiver prend déjà fin ! Dès les derniers jours du mois, les températures moyennes remontent et restent au-dessus des normales de saison. La douceur s'installe et perdure jusqu'à la mi-avril. Si les températures moyennes mensuelles mesurées en avril sont conformes aux normales, la fin du mois est en réalité moins clémente que les deux premières semaines. En effet, à partir du 18 et jusqu'au 29 avril, différents secteurs du vignoble sont confrontés à des épisodes de gel de printemps, engendrant des dégâts parfois importants notamment dans l'Yonne, le Châtillonnais, le Nord de la Saône-et-Loire (Clunysois, Vallée de la Grosne, Couchois, Maranges) ainsi que quelques zones en Côte Chalonnaise. La douceur revient progressivement dès début mai et s'accroît en juin. Les températures restent supérieures aux normales saisonnières en juillet et août, puis finissent par repasser en-dessous en

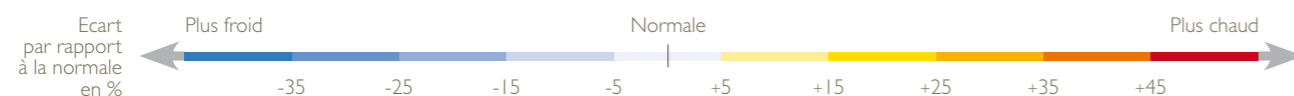


septembre, notamment au cours de la deuxième quinzaine. Octobre se situe légèrement au-dessus des normales.



Températures moyennes mensuelles (°C)

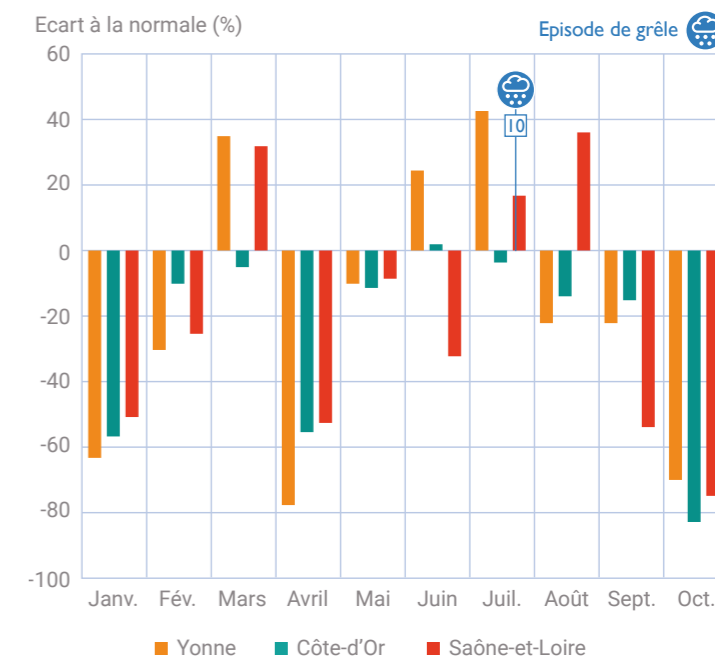
	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT
Auxerre	0,7	6,9	9,8	9,4	15,5	20,1	20,7	19,6	14,8	13,1
Chablis	0,1	6,4	9,3	9,3	15,7	20,2	20,4	19,2	14,3	12,1
Dijon	-0,6	5,8	9,5	10,2	15,2	20,7	21,1	21,1	14,5	11,8
Beaune	-0,6	5,9	9,8	10,5	15,5	20,3	20,4	20,5	14,3	12,2
Rully	-0,2	6,4	10,3	11,2	16,0	21,0	21,1	21,3	14,9	12,7
Mâcon	0,0	6,8	10,5	11,4	16,3	21,5	22,0	21,8	15,1	13,0



Source : Climéo / Météo France

## LES PRÉCIPITATIONS

Le mois de janvier est marqué par un important déficit pluviométrique, qui perdure en février mais de façon moins marquée. Les précipitations sont supérieures aux normales en mars, avec des disparités selon les secteurs. A la fin du premier trimestre, le déficit moyen est proche de 20 %. Un scénario similaire se répète au cours du trimestre suivant : avril très sec, mai proche de la normale mais néanmoins déficitaire et juin très contrasté selon les départements. En effet, si l'Yonne connaît un régime excédentaire, la Côte-d'Or se situe dans la normale alors que la Saône-et-Loire présente toujours une situation déficitaire. A l'issue du premier semestre, les déficits pluviométriques de l'Yonne et de Côte-d'Or se maintiennent mais celui de la Saône-et-Loire s'aggrave. Juillet et août sont ponctués d'orages, apportant des cumuls très variables. L'Yonne, après un mois de juillet bien arrosé, manque d'eau en août, alors que la Saône-et-Loire reçoit enfin quelques précipitations excédentaires sur les deux mois estivaux. Durant cette période, seule la Côte-d'Or affiche des cumuls moyens proches de la normale. Les mois de septembre et surtout octobre sont encore déficitaires en précipitations.

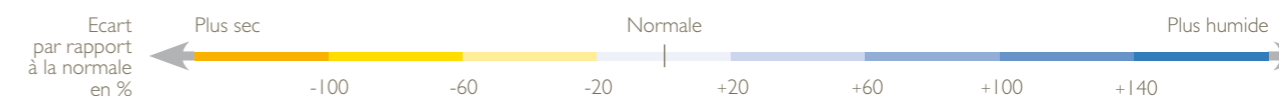


A noter : un violent épisode de grêle a touché le Sud de la Saône-et-Loire le 10 juillet en fin d'après-midi, occasionnant des dégâts allant de 5 à 100 %. Sur la totalité de la période janvier-octobre, l'Yonne et la Côte-d'Or présentent un déficit pluviométrique de 28 % contre 16 % pour la Saône-et-Loire.



Cumuls mensuels de précipitations (mm)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT
Auxerre	20	33	66	12	63	76	77	46	48	21
Chablis	26	45	95	14	54	89	102	33	75	22
Dijon	25	40	46	26	77	69	64	52	55	12
Beaune	13	49	61	25	85	75	63	52	38	10
Rully	22	68	94	29	86	104	74	46	32	17
Mâcon	29	40	65	35	80	51	83	98	37	22



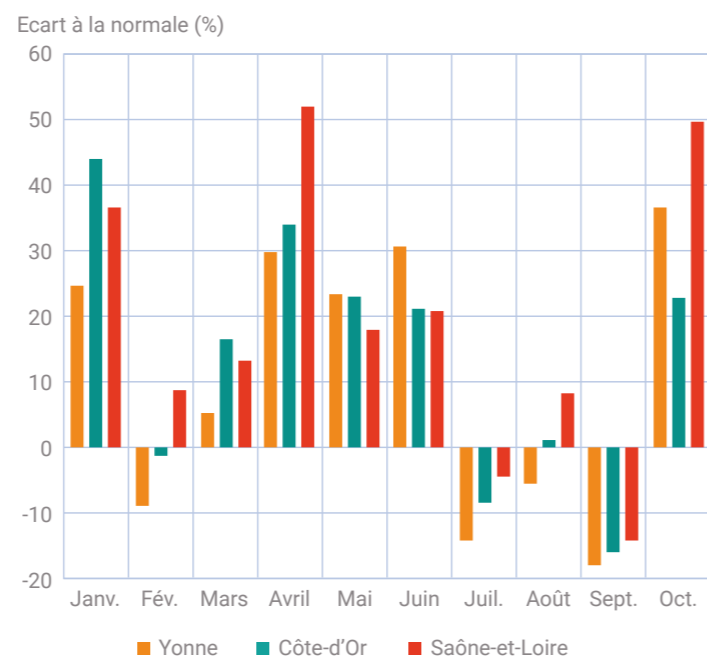
Source : Climéo / Météo France

# LES CONDITIONS CLIMATIQUES DU MILLÉSIME



## L'INSOLATION

Le premier semestre est globalement très ensoleillé sur les trois départements : + 15 % dans l'Yonne, + 25 % en Côte-d'Or et + 37 % en Saône-et-Loire. Juillet, août et septembre sont, quant à eux, globalement déficitaires, même si la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire connaissent un léger excédent au mois d'août. Au mois d'octobre, l'insolation dépasse la normale dans les 3 départements, la Côte-d'Or étant la moins ensoleillée. Au final, l'insolation est excédentaire sur la période, selon un gradient Nord – Sud : + 4 % pour l'Yonne, + 12 % pour la Côte-d'Or et + 19 % pour la Saône-et-Loire.



Insolation mensuelle (h)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT
Auxerre	80	78	147	227	247	284	199	211	144	161
Dijon	92	93	176	249	261	289	227	237	152	144
Mâcon	85	100	175	277	252	296	256	263	160	175

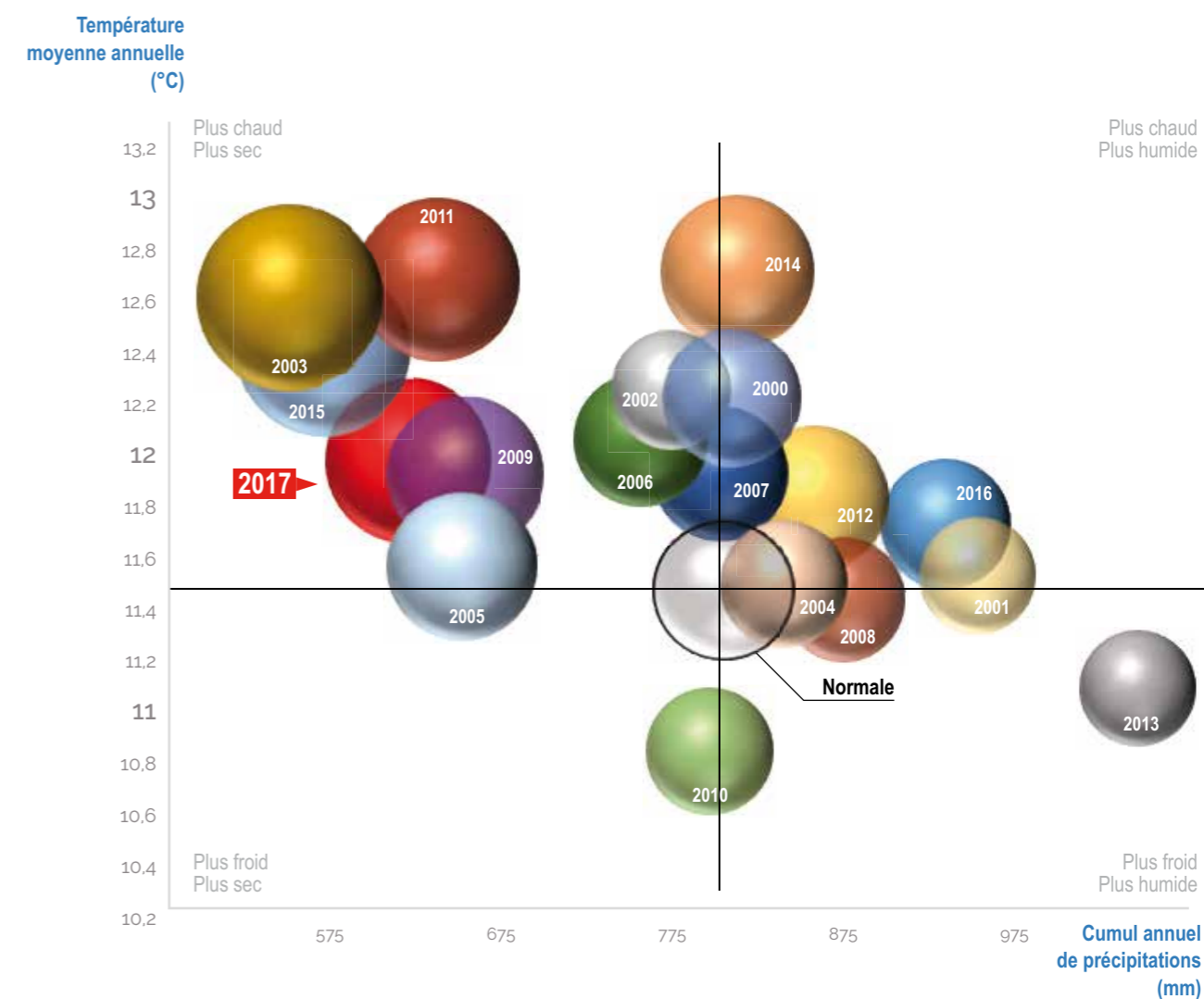


Source : Climéo / Météo France

## COMPARAISON MÉTÉOROLOGIQUE DES MILLÉSIMES

2017 appartient au groupe des millésimes plus chauds et plus secs que la normale, sans toutefois égaler le trio de tête

que représentent 2003, 2015 et 2011. L'insolation est proche de celle enregistrée en 2011.



La taille de la bulle est proportionnelle à l'insolation annuelle.

Source : Climéo / Météo France



### MALADIES

<b>Mildiou</b>	Pression		De nombreux épisodes contaminateurs mais seulement quelques uns de forte ampleur, notamment dans le Sud de la Côte de Beaune.
	Fréquence		
	Intensité		
<b>Oïdium</b>	Pression		Une situation exceptionnellement saine (indices de début de campagne faibles à très faibles).
	Fréquence		
	Intensité		
<b>Black Rot</b>	Pression		Une présence sur feuilles importante mais avec peu de ceps concernés (Côte-d'Or) n'entraînant que peu ou pas de symptômes. Une situation globalement satisfaisante.
	Fréquence		
	Intensité		
<b>Botrytis</b>	Pression		Un excellent état sanitaire à la récolte en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire grâce aux conditions estivales. Une présence plus importante sur Chardonnay dans l'Yonne en raison des précipitations plus abondantes.
	Fréquence		
	Intensité		
<b>Maladies du Bois</b>	Pression		Une expression moyenne en lien avec la climatologie de l'année, de 1 à 2,5 % en moyenne. Quelques cas plus sévères sur des vignes âgées entre 15 et 30 ans.
	Fréquence		
	Intensité		
<b>Excoriose</b>	Pression		Maladie un peu plus présente cette année. A surveiller pendant l'hiver 2018/2019.
	Fréquence		
	Intensité		
<b>Flavescence Dorée et Bois Noir</b>	Pression		Aucun cas positif détecté dans l'Yonne et en Côte-d'Or et seulement 19 cas positifs en Saône-et-Loire (9 communes dont 1 nouvelle). Une forte mobilisation professionnelle pour les prospections.
	Fréquence		
	Intensité		
<b>Court-noué Enroulement</b>	Fréquence		Une forte expression, notamment de l'enroulement.
	Intensité		

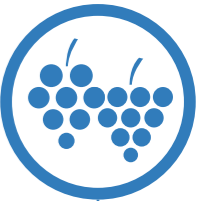
Fréquence : nombre de pieds ou de parcelles touchés  
Intensité : quantité de dégâts par pied ou par parcelle  
Pression : synthèse de la fréquence et de l'intensité

### RAVAGEURS

<b>Vers de la grappe</b>	Pression		Une pression faible sur les 2 générations (pression un peu plus importante sur la 1 <sup>re</sup> génération dans le Chablisien). Peu ou pas de dégâts.
	Fréquence		
	Dégâts		
<b>Araignées rouges</b>	Pression		Des attaques très ponctuelles. Quelques secteurs avec des pressions fortes à très fortes en Mâconnais.
	Fréquence		
	Dégâts		
<b>Pyrale</b>	Pression		Une présence très discrète.
	Fréquence		
	Dégâts		
<b>Mange-bourgeons</b>	Pression		Ravageurs plus fréquemment observés cette année, avec des dégâts parfois importants localement.
	Fréquence		
	Dégâts		
<b>Cicadelle Verte</b>	Pression		Une présence rare.
	Fréquence		
	Dégâts		
<b>Cochenilles</b>	Pression		Quelques infestations encore fortes en Saône-et-Loire sur certaines parcelles et de plus en plus de parcelles concernées.
	Fréquence		
	Dégâts		
<b>ACCIDENTS PHYSIOLOGIQUES</b>	Pression		Des carences en potassium, en raison de la sécheresse estivale, observées en Côte-d'Or et dans l'Yonne notamment. Présence de coulure notamment sur Chardonnay.
	Fréquence		
	Dégâts		

Bilan réalisé à partir des bulletins techniques des Chambres d'Agriculture départementales de Bourgogne.

# LE CYCLE VÉGÉTATIF



## LE DÉBOURREMENT



Après un mois de janvier froid et sec, les températures passent au-dessus des normales dès les premiers jours de février et s'y maintiennent. L'envolée des températures dans la dernière décade de mars provoque une reprise rapide du cycle végétatif et un débourrement très rapide et précoce. Les dates de mi-débourrement sont voisines de celles observées en 2011.



## LA FLORAISON



La première décade de mai est marquée par la fraîcheur puis les températures augmentent et dépassent les normales au cours de la seconde décade. A partir du 23 mai et jusqu'à début juin, elles se stabilisent en moyenne à + 6 °C par rapport à la normale.

Ce temps quasi-estival permet à la floraison de débuter dans les derniers jours de mai et de s'achever rapidement. Les stades estimés de mi-floraison sont proches de ceux observés en 2015.

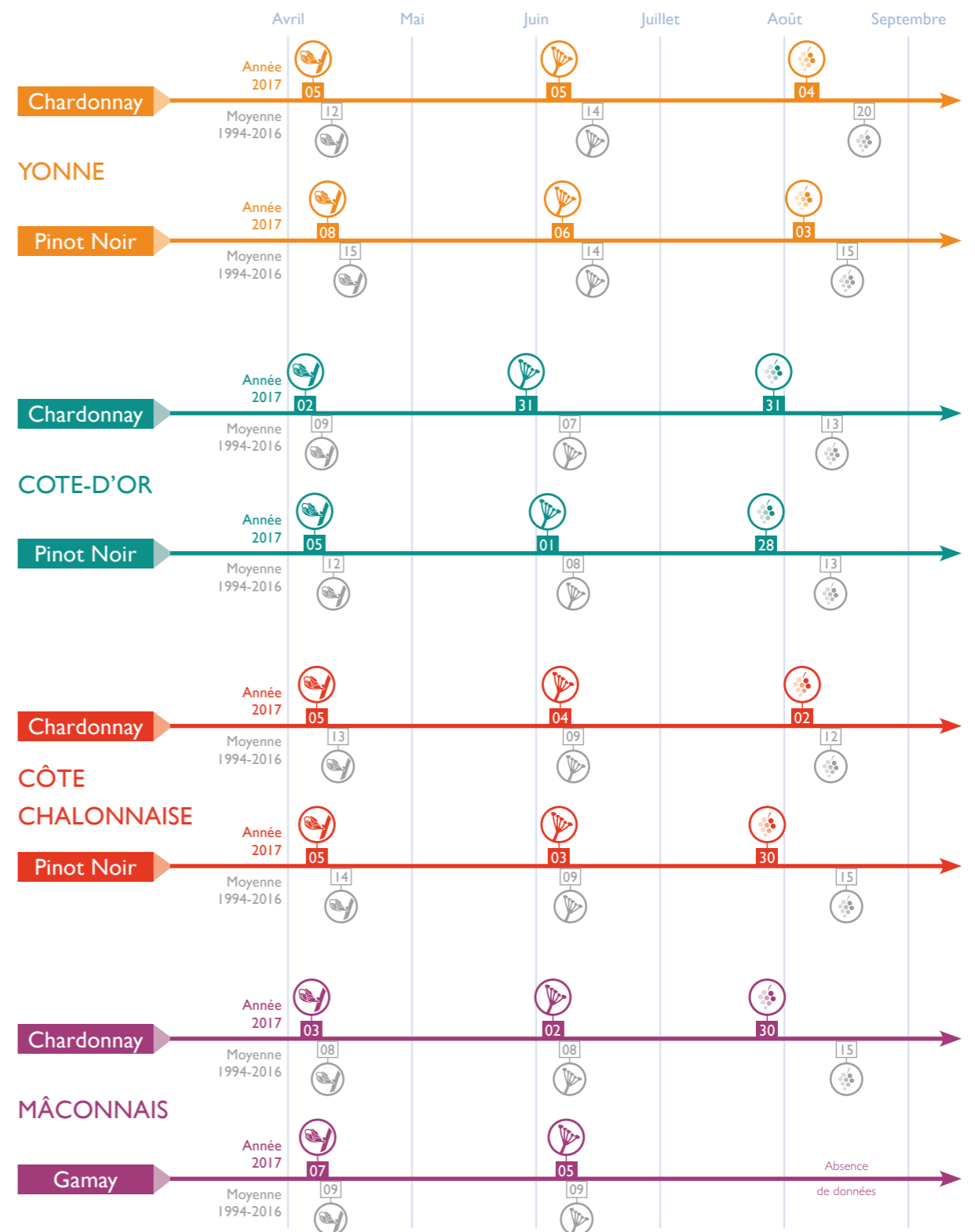
## LA VÉRAISON



Les toutes premières baies vérees sont observées dès la fin juillet. La véraison progresse ensuite rapidement, notamment sur les parcelles précoces et peu chargées. Elle se termine dans la plupart des secteurs au cours de la deuxième décade d'août.



## STADES PHÉNOLOGIQUES DE LA VIGNE (mi-débourrement, mi-floraison, mi-véraison)



Source : Observatoire du Millésime BIVB



Le suivi de maturité réalisé par le BIVB repose sur plusieurs sources :

- **Réseau de parcelles de référence** : 43 parcelles (35 du réseau de référence du BIVB + 8 du Réseau Vinipôle Sud Bourgogne) prélevées 2 fois par semaine. Les résultats de ces contrôles de maturité servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne**.
- **Réseaux de parcelles des ODG** : plusieurs centaines de parcelles prélevées 2 fois par semaine par les professionnels dans les 3 départements. Des caves coopératives ou des négoce fournissent également

leurs données de suivis de maturité. Les résultats servent à la rédaction des **BIVB infos maturité ODG Côte-d'Or et Saône-et-Loire**. Les résultats des prélèvements de l'Yonne sont gérés par sa Chambre d'Agriculture et mis en ligne sur Extranet.

- **Réseau Crémant** : plus d'une centaine de parcelles (réseau UPCEB, Chambre d'agriculture de l'Yonne, réseaux ODG) prélevées 2 fois par semaine dans les 3 départements.

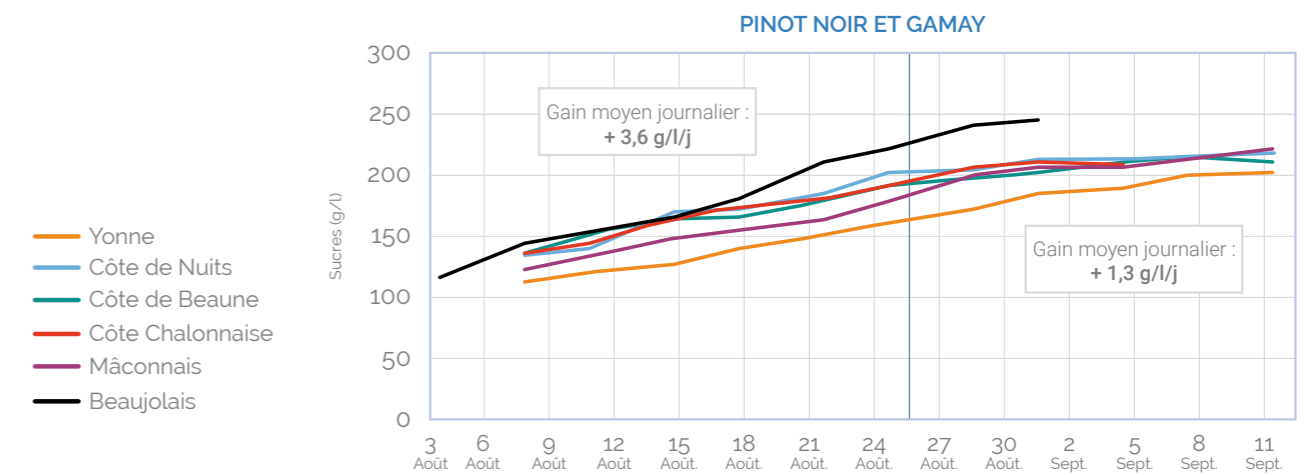
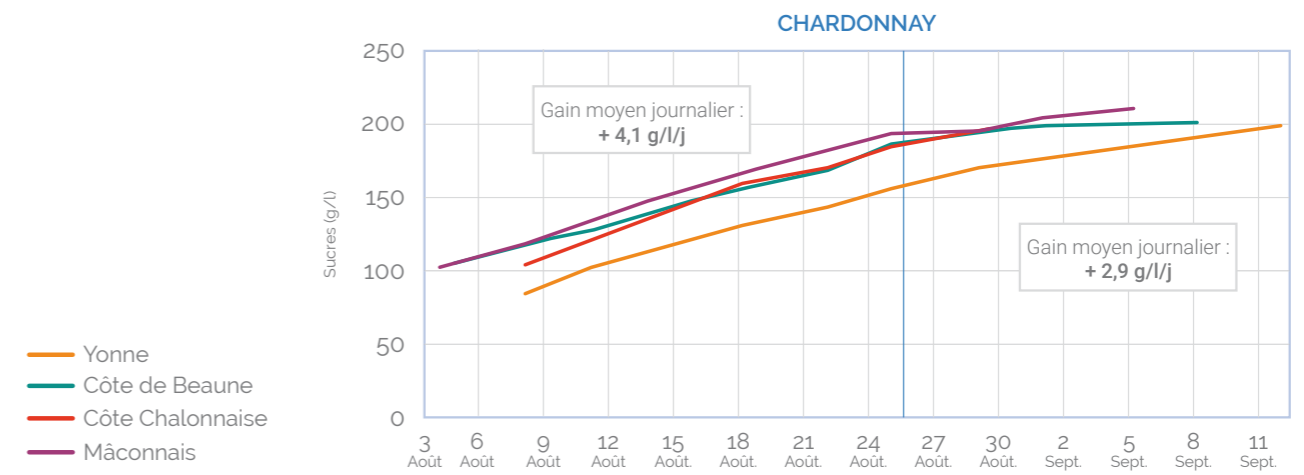
Les résultats servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne spécial Crémant**.



Crédit Photo : BIVB / Aurelien Ibanez

## TENEURS EN SUCRES

En raison des températures estivales du mois d'août, les teneurs en sucres progressent avec un rythme soutenu sur les deux cépages (+ 4 g/l/j en moyenne). En raison des gelées de printemps, les parcelles de l'Yonne, et plus particulièrement celles de Chardonnay, présentent un retard de maturité par rapport aux autres secteurs. Les précipitations survenues en fin de mois, à un niveau de maturité déjà avancé à cette date, ralentissent l'évolution des teneurs en sucres. Elles poursuivent néanmoins leur augmentation de façon régulière notamment sur Chardonnay, un peu plus en retard en termes de maturation que le Pinot Noir. Sur certaines parcelles, des phénomènes de concentration se mettent en place avant l'arrivée des précipitations en lien avec leur précocité ou leur charge plus faible ou encore à la présence de stress hydrique. Les teneurs moyennes finales en sucres atteignent de bons, voire de très bons niveaux, sur tous les secteurs.

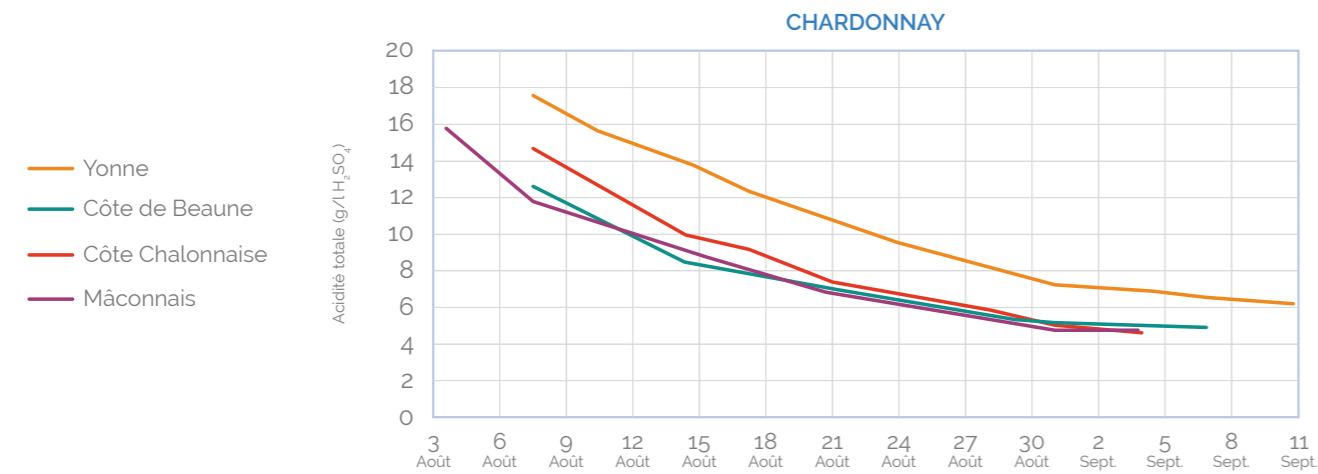


Source : Observatoire du Millésime BIVB



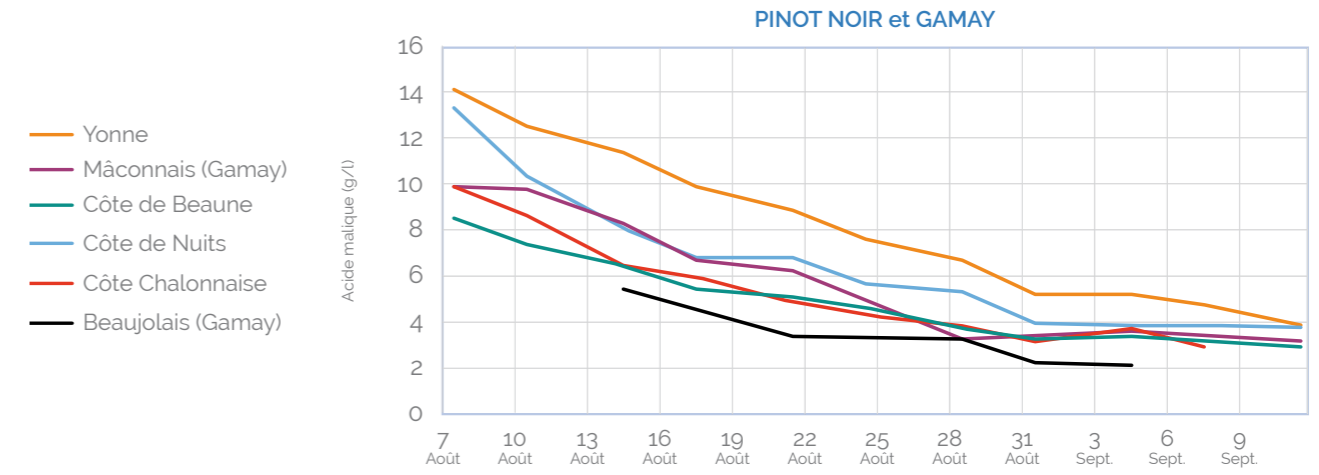
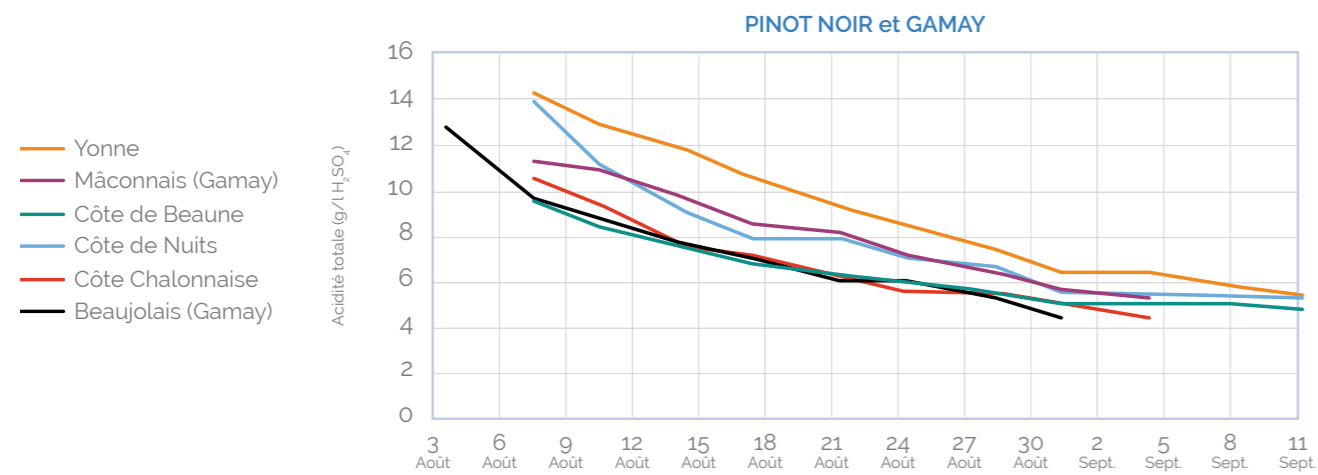
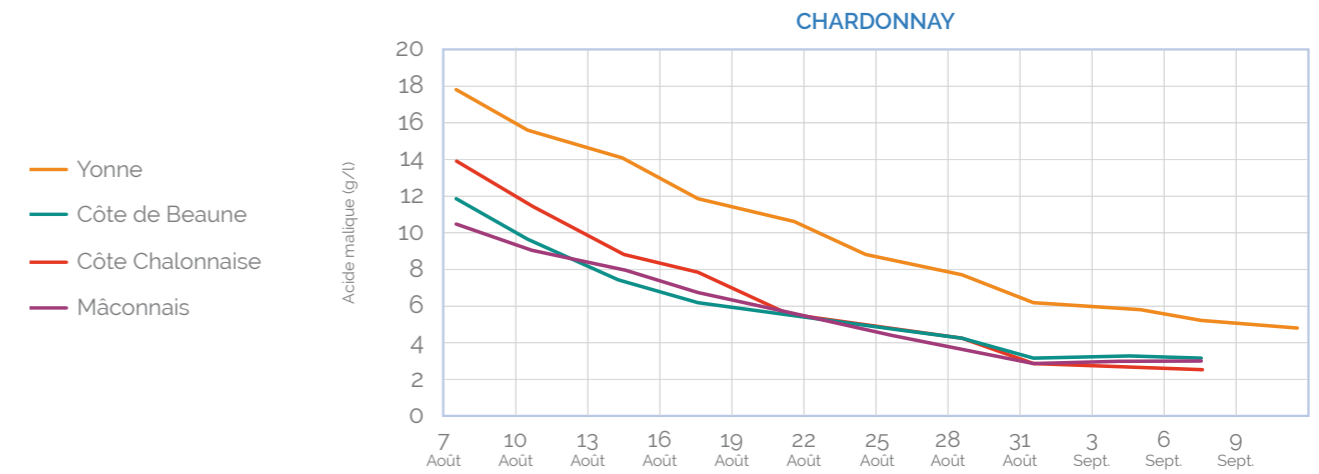
## ■ ACIDITÉ TOTALE

Les valeurs d'acidité totale ne cessent de diminuer régulièrement tout au long du mois d'août, grâce aux températures élevées. Elles atteignent des valeurs moyennes de l'ordre de 4 à 5 g/l en  $H_2SO_4$  en fin de campagne. Seules les parcelles de l'Yonne présentent des valeurs un peu plus élevées en raison de leur retard de maturité lié aux gelées printanières.



## ■ ACIDE MALIQUE

A l'image des valeurs d'acidité totale, les concentrations en acide malique ont également bénéficié des fortes chaleurs du mois d'août. La dégradation a été régulière jusqu'à la fin du mois. Les teneurs moyennes juste avant récolte sont proches des 3 g/l, voire en-deçà sur cépages noirs, signe d'une maturité aboutie.



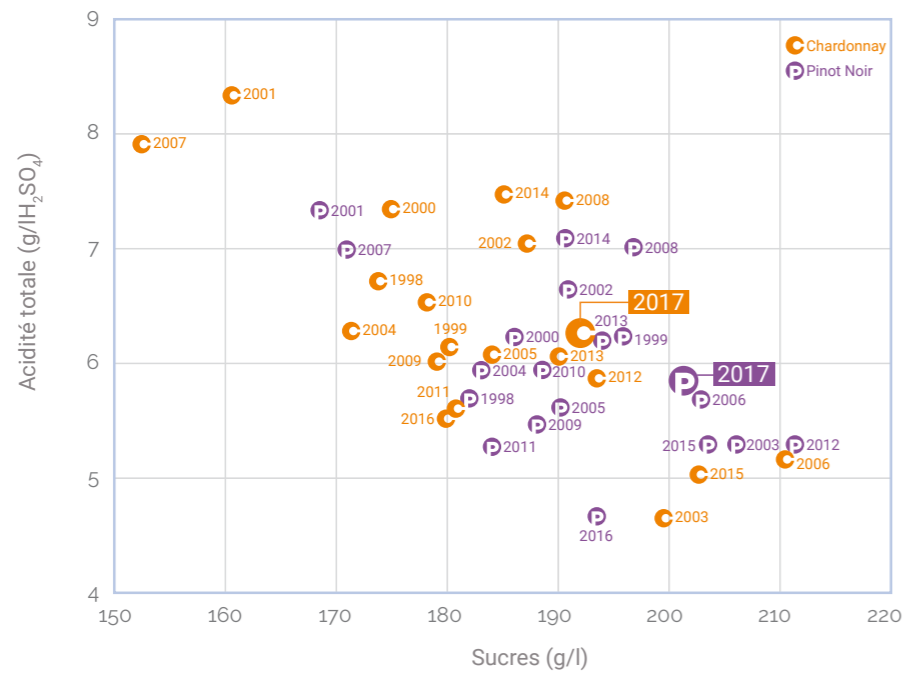


# LA COMPARAISON DE MILLÉSIMES

## TENEURS EN SUCRES ET ACIDITÉ TOTALE

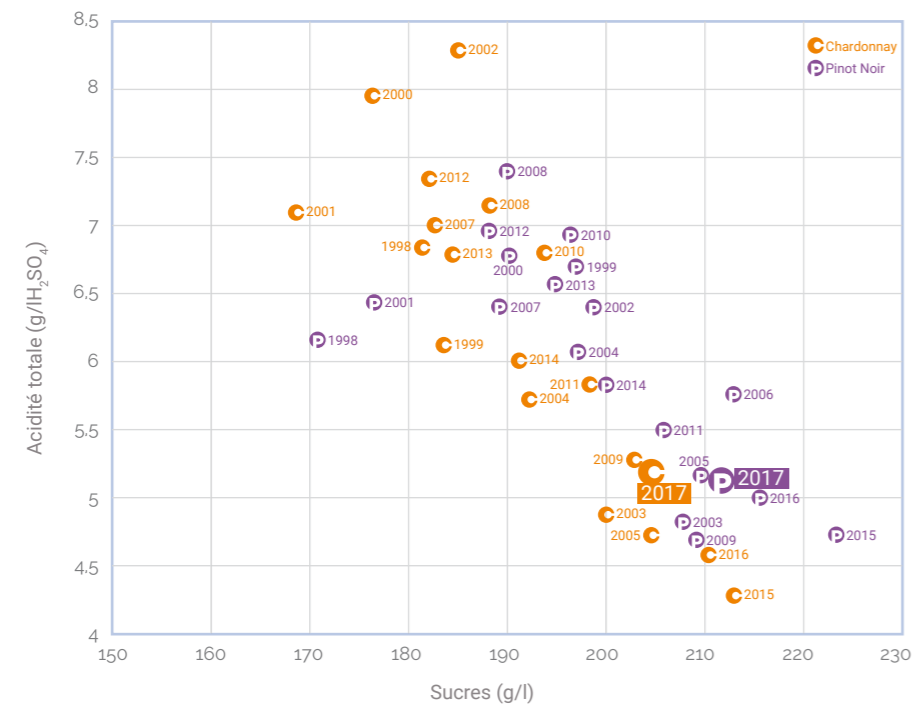


**Remarque :** ces graphiques sont élaborés à partir du dernier prélèvement maturité présentant encore un nombre significatif de parcelles par département



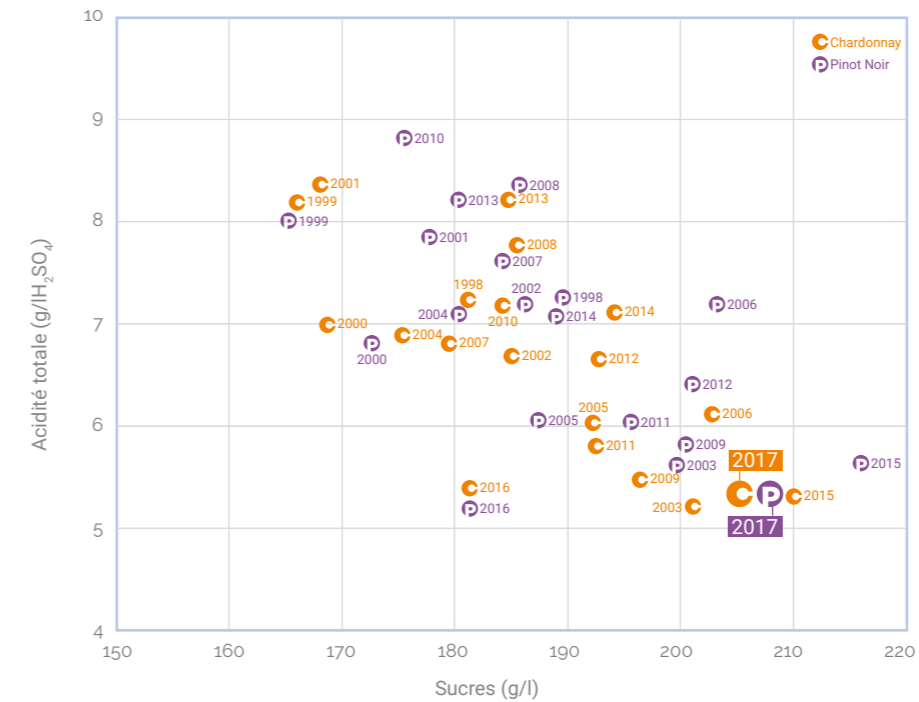
### Yonne

Le département a été pénalisé par les gelées de printemps. Néanmoins, les niveaux de maturité atteints sont proches de ceux de 2006 pour le Pinot Noir et 2013 pour le Chardonnay.



### Côte-d'Or

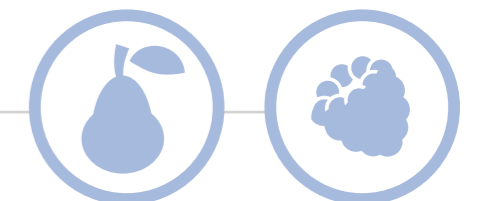
2017 fait partie des millésimes à « forte maturité ». Les niveaux atteints sont proches de ceux de 2005 sur Pinot Noir et 2009 sur Chardonnay.



### Saône-et-Loire

Les niveaux de maturité atteints sur Chardonnay et Pinot Noir sont dans la lignée de ceux de 2015, millésime à « forte maturité ».

## ■ DÉGUSTATION DES BAIES

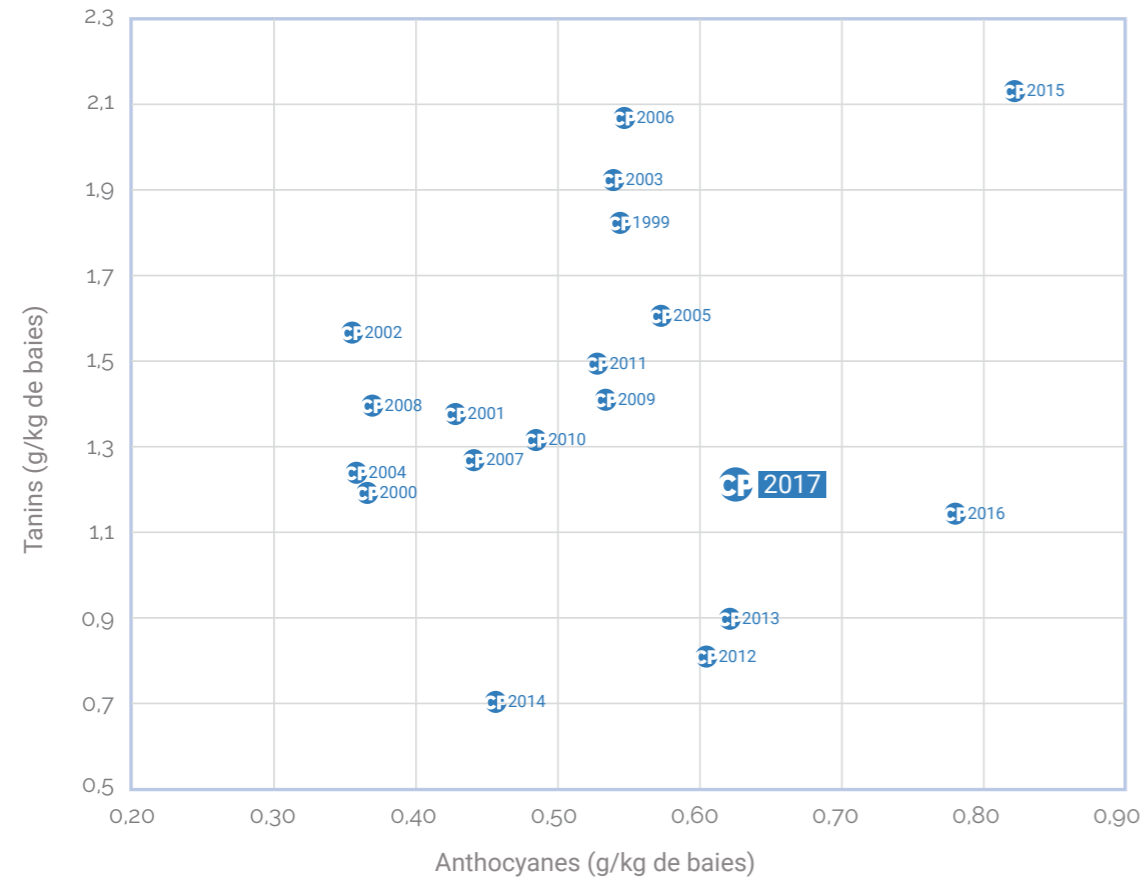


### Chardonnay

Lors des premières dégustations, l'acidité est bien présente et les arômes variétaux discrets. Mais l'évolution est assez rapide et un bel équilibre est atteint à la fin août. Une dizaine de jours d'écart est observée entre les parcelles précoces et tardives. Ces dernières vont connaître un certain statu quo suite aux précipitations de fin de mois mais finiront par atteindre également un équilibre qualitatif et aromatique très intéressant. Les caractères « végétal » et « herbacé » ont été absents dès le début des dégustations.

### Pinot Noir

Les parcelles de Pinot Noir présentent une légère avance par rapport à celles de Chardonnay. L'équilibre qualitatif et aromatique est optimal à la fin du mois d'août sur les parcelles les plus précoces, mais cette date marque également le début de l'apparition de baies flétries aux qualités organoleptiques préjudiciables. Les pellicules restent assez épaisses jusqu'en fin de maturation, bien qu'elles aient gagné en finesse au fur et à mesure. Les tanins des pellicules sont discrets et soyeux dès le début des dégustations.



Dès les premières analyses, 2017 se singularise, aussi les comparaisons avec d'autres millésimes sont difficiles. Les premières tendances laissent apparaître des similitudes avec 1999 pour les anthocyanes mais la phase plateau est atteinte vers la fin août et les teneurs entament une lente diminution. Les teneurs en anthocyanes sont finalement supérieures à

celles mesurées en 2007 en fin de maturation. Les teneurs initiales en tanins sont voisines de celles mesurées en 2011. Elles diminuent régulièrement au cours de la maturation pour se situer à des valeurs proches de celles observées en 2007.

## CONCLUSION



Après un mois de janvier digne d'un véritable hiver, les températures moyennes remontent rapidement et se stabilisent au-dessus des normales de saison jusqu'à la mi-avril. L'envolée des températures dans la dernière décennie de mars provoque une reprise rapide du cycle végétatif de la vigne. Le maintien de températures au-dessus des normales engendre un débourrement précoce et rapide, le stade mi-débourrement se situant dans les premiers jours d'avril. Mais à partir du 18 et jusqu'au 29 avril, un net rafraîchissement survient, occasionnant de nombreux épisodes de gel. D'importants dégâts sont notés dans l'Yonne, le Châtillonnais, le Nord de la Saône-et-Loire (Clunysois, Vallée de la Grosne, Couchois, Maranges) ainsi que quelques secteurs de la Côte Chalonnaise. La douceur revient progressivement au cours du mois de mai et s'accroît en juin. Ce temps quasi estival permet à la floraison de s'enclencher dans les derniers jours de mai et de s'achever rapidement, dans les premiers jours de juin.

Le cumul des précipitations sur le premier semestre de l'année est globalement déficitaire sur les trois départements (en moyenne de 20 %) mais avec des contrastes parfois importants selon les mois et les secteurs. Janvier et avril sont très déficitaires (environ - 60 %), février et mai un peu moins (respectivement - 5 et - 10 %). Mars et juin sont excédentaires (+ 45 et + 22 %), avec toutefois des disparités selon les secteurs, mais ne permettant pas de combler le déficit. L'indice SOV, issu du modèle de prévision du risque oïdium déterminé en début de campagne est faible à très faible et la maladie peinera effectivement à se développer, confirmant une nouvelle fois la pertinence de cet indice. Quant au mildiou, malgré de nombreux épisodes contaminateurs, seuls quelques-uns, de forte ampleur,

réussissent à provoquer des dégâts significatifs dans le Sud de la Côte de Beaune, la majorité du vignoble restant saine. Dans la continuité de la fin du premier semestre, les mois de juillet et août présentent des températures supérieures aux normales, mais sont ponctués d'orages. Ceux du 10 juillet sont malheureusement accompagnés de grêle dans le sud de la Saône-et-Loire, occasionnant des dégâts allant de 5 à 100 %. Les premières baies vérees apparaissent dès la fin juillet et la véraison s'achève dans la plupart des secteurs dans la deuxième décennie d'août. La maturation des raisins évolue

**Après un millésime 2016 difficile, sur le plan sanitaire et des aléas climatiques, et même si le gel et la grêle ont encore joué les trouble-fêtes cette année, 2017 permet néanmoins à la Bourgogne de retrouver une certaine sérénité : quantité et qualité sont au rendez-vous !**

alors sur un rythme soutenu au cours du mois d'août, avec des progressions moyennes journalières de l'ordre de 4 g/l/j. Dans le même temps, les valeurs d'acidité totale et les teneurs en acide malique diminuent également rapidement.

Des précipitations interviennent en toute fin du mois d'août et les températures amorcent une diminution dans les premiers jours de septembre. A ce stade, la maturité des parcelles précoces ou peu chargées est déjà bien avancée, notamment sur Pinot Noir; certaines commençant à présenter des phénomènes de flétrissement. Le

Chardonnay, un peu plus en retard, poursuit sa maturation sur un rythme plus faible qu'auparavant mais néanmoins encore soutenu. Les parcelles gelées au printemps accusent naturellement un retard de maturité par rapport au reste du vignoble mais les conditions climatiques relativement clémentes du mois de septembre leur permettent d'atteindre un bon niveau de maturité.

Les premiers coups de sécateurs sont donnés dès la fin août sur les parcelles destinées à l'élaboration de Crémant de Bourgogne et les vendanges s'étaleront sur le mois de septembre en fonction des cépages et des secteurs.

# SITUATION ÉCONOMIQUE



En attendant la belle récolte de 2017, les vins de Bourgogne continuent de satisfaire leurs marchés

Le millésime 2017, totalisant 1,509 million d'hectolitres, affiche un volume de production plus normal pour la Bourgogne, même si quelques appellations sont encore en-deçà des moyennes.

L'arrivée sur les marchés, après le printemps, des premières bouteilles du millésime 2017 permettront, en partie, de compenser le manque de vins pour certaines appellations du millésime 2016.

Les 6 premiers mois de transactions pour la campagne 2017-2018 (août à fin janvier) affichent un très beau volume d'échanges, au-dessus de la moyenne des 10 dernières campagnes. Cela redonne des couleurs aux sorties de propriété, en retrait sur la dernière campagne

2016-2017 (- 9 % / 2015-2016), mais qui se sont toutefois maintenues au-dessus du volume de la récolte 2016.

À l'export, 2017 reste un bon cru (+ 0,7 % en volume et + 10,7 % en valeur), les effets du millésime 2016 ne s'étant pas encore totalement fait sentir. Les vins rouges et les AOC Village Premier Cru ou Grand Cru blanches présents sur les marchés sont, en grande majorité, des 2014 et 2015. Les appellations blanches à fort turnover, notamment les Chablis et Petit-Chablis, sont cependant déjà confrontées au manque de disponibilité du millésime 2016. La stabilité globale des volumes vient de ce manque de vin.

Les vins de Bourgogne maintiennent leur part de marché en France, où ils réalisent 51 % de leurs ventes.

## PÔLE TECHNIQUE ET QUALITÉ DU BIVB CITVB

6 rue du 16<sup>e</sup> chasseurs - 21200 Beaune  
Tél. 03 80 26 23 74 - Fax. 03 80 26 23 71  
technique@bivb.com

Site extranet (réservé aux adhérents du BIVB) :  
<https://extranet.bivb.com>



**BOURGOGNES**

Bureau Interprofessionnel  
des Vins de Bourgogne